

**Admission des candidats en formation de Conseiller en ESF
Règlement d'admission et de fonctionnement de la commission**

Nombre de places :

15 en formation initiale

Durée de la formation :

- 20 semaines en centre de formation
- 16 semaines sur 1 ou 2 site(s) qualifiant(s)

Candidature des candidats :

- Constitution du dossier : (voir dossier de candidature)
- **Date limite du dépôt du dossier de candidature : 17 mai 2021**

Acceptation du bulletin du second semestre de seconde année d'ESF jusqu'au 26 mai 2021 (date d'arrivée du document au lycée)

Conditions de recevabilité :

Etre titulaire du BTS ESF ou de l'un des diplômes suivants :

DUT CS – DE ASS – DE ES – DE ETS – DE EJE *

*sous condition d'avoir validé les DC (domaines de compétences) requis :

**Tableau des dispenses relatives aux domaines de
compétences du DC ESF**

	BTS ESF	DUT CS Toutes options	DUT CS Options AS et ASSC	DE ASS	DE ES	DE ETS	DE EJE
DC 1A	Dispense						
DC 1B	Dispense						
DC 1C							
DC 2AB	Dispense			Dispense			
DC 2C			Dispense	Dispense			
DC 3		Dispense	Dispense	Dispense	Dispense	Dispense	Dispense
DC 4A	Dispense	Dispense	Dispense	Dispense	Dispense	Dispense	Dispense
DC 4B				Dispense	Dispense	Dispense	Dispense

Composition de la Commission d'admissibilité :

Membres désignés par le proviseur :

- Représentants des formateurs,
- Responsable de formation

Modalités de la sélection :

- Réunion de la commission d'admissibilité et examen de tous les dossiers déposés.
- Sont mis de côté dans un premier temps:

- Les dossiers incomplets
- Les dossiers rendus après la date butoir
- Sont éliminés :
 - Les candidats ne répondant pas aux critères de recevabilité.
- Suite à cette commission, 30 candidats seront sélectionnés pour un entretien avec un jury composé de deux professionnels.

Examen des dossiers lors de la commission d'admissibilité :

Les critères de sélection sont les suivants :

- Notes et **appréciations** des bulletins de formation initiale
- Atteintes de certains objectifs de stage et appréciation du maître de stage
- Forme et structuration, expérience professionnelles, activités bénévoles du CV
- Argumentation sur le projet de formation avec des éléments personnels de la lettre de motivation
- Récapitulatif des stages effectués après le bac : Synthèse sur chacune des périodes de stage réalisées (projet + autres activités). Description succincte + justification ou analyse attendue. (1 page maximum par période de stage)

Entretien avec un jury de deux professionnels :

Un entretien de 20 minutes destiné à apprécier l'aptitude et la motivation sera proposé aux 30 étudiants sélectionnés sur dossier. Les dates d'entretien seront communiqués par courrier.